

## Compte rendu commission ASTER du 27/01/2023

Une visio-conférence a réuni M Strajnic, M. Marquet M Djekou (un des initiateurs et fédérateur reconnu par le partenaire du projet ASTER aux origines en 2018) et moi-même le 27/01 pour constituer une sorte de "comité de pilotage" devant fixer les principaux objectifs et écueils à éviter pour la tenue des conseils pédagogiques que M Poletti doit animer dans le cadre de sa lettre de mission pour le projet réseau ASTER

- projet en relative stagnation : (M Poletti dit avoir contacté ses collègues mais peu de retour)

- envoi par le centre de la convention à 10 EPLE avec oubli au collège Castellane : seuls 3 l'ont signée et renvoyée ce jour au centre

- aucun document écrit ne fait l'inventaire précis des pratiques concrètes des enseignants depuis 2019 : dans les EPLE investis depuis plus ou moins longtemps dans le projet ASTER : ateliers' clubs', heures DGH' éveil culturel scientifique ou / et réutilisation dans les cours de maths ou physiques ou autres ? Etc.

- un enseignant M Poletti au niveau d'excellence dans la maîtrise des outils astronomiques mais en décalage avec d'autres enseignants néophytes qui veulent entre dans le dispositif : conseil pédagogique doit trouver un plus petit dénominateur commun pour fédérer tout en respectant le rythme de chacun dans son acculturation aux lunettes astronomiques et son engagement pour participer à une journée de restitution du PROJET PEDAGO que chaque EPLE doit mener en partenariat avec le centre astro: mais celui-ci ne peut se substituer aux enseignants selon M Marquet dans la construction de ce projet

- ce dénominateur commun sera le carnet pédagogique qui est notifié dans la convention : l'idée étant que chaque élève garde une trace de son " parcours astronomique" et qu'on puisse y identifier des compétences et savoirs acquis lors des ateliers, clubs, "heures "d'astro. notamment à l'issue des veillées: on ne peut rester au stade des enseignants passionnés avec l'expertise des intervenants du centre astro sans mesurer les acquis des élèves aux lendemains notamment des deux veillées et de l'utilisation à distance du T 600 : il faut que ce carnet aille du simple rapport d'étonnement pour un CM2 ( 17 élèves de l'école de Valernes vont participer à la veillée du 2/02/2023 au collège de la Motte du Caire avec présence d'enseignants de Chateau Arnoux qui entrent dans le dispositif ASTER) à l'inventaire des compétences techniques et des connaissances de culture scientifique acquis suite à ces veillées et au travail mené par les enseignants tout au long de (des) année(s)

- le centre a déjà élaboré une sorte de carnet mais il faut l'adapter et il en enverra un exemplaire à M Poletti pour l'inspirer si nécessaire avant le premier conseil pédago qui se tiendra le mercredi 15 mars au collège de Camille Raymond : son Principal a donné son accord.

- M Strajnic envisage à son échelle un travail de construction de mallettes pédagogiques, à destination des enseignants, sur la culture astronomique.

- un questionnaire réalisé par M Plouzen et M Djekou va être envoyé aux EPLE avant les vacances d'hiver à destination des chefs d'établissement et des enseignants Aster pour faire un bref état des lieux des pratiques, afin de faciliter le travail de préparation de M Poletti pour le 15 mars : il est informé de cela.

- il y sera annoncé la bonne nouvelle selon laquelle officiellement le CD 04 apporte une nouvelle aide sous forme de dotation aux collèges à l'occasion de sorties scolaires et sportives (hors UNSS) sur des sites répertoriés dont celui du centre de st Michel l'Observatoire.

- Il est envisagé d'intégrer le projet Aster dans les cordées de la réussite ( référent aca: M. Poletti) et le dispositif : l'école faisons là ensemble" pour tenter de bénéficier de financements pour achat de matériel et surtout coût de transport pour relations centre astro- EPLE: nuitées au centre et journée de restitution des projets en mai / juin: cela avait été fait en 2019 et très apprécié de tous en présence du DASEN M Lavisse : il faut aller dans le sens du renouvellement de cette " journée du soleil".

- A la suite du premier conseil pédagogique un contact sera établi de manière formelle avec Mme TARIDE l'IA IPR de Sciences Physiques pour accompagner le projet et valider si nécessaire de son expertise le carnet et les projets EPLE.

- M le DaseN sera informé aussi après ce premier conseil pédago du 15/03 et de l'avancée concrète du projet. Dans un second temps, invitation réseau à journée de restitution des projets si ceux- ci se concrétisent et si les EPLE financent leur logistique tra sport (hors- convention)

- le centre astro s'est engagé à relancer les EPLE non signataires de la convention et surtout essayer d'en connaître les raisons (coût financier, abandon du professeur motivé, départ de ce dernier ? etc.) et de nous faire un retour si possible avant envoi du questionnaire aux EPLE très prochainement

Y Plouzen